



Paris, le 4 mai 2026

Madame Camille Galliard-Minier
Ministre déléguée, auprès de la ministre de la Santé,
des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées,
chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées

14, avenue Duquesne 75007 PARIS

Objet : Aides au poste en ESAT : malgré des retards ponctuellement et partiellement résorbés, un dysfonctionnement structurel toujours persistant.

Madame la Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation très préoccupante liée aux retards récurrents des versements des aides aux postes dans les établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT).

Ces derniers s'accumulent depuis des mois. Même si la situation semble tout juste se débloquer pour certains, ces retards cumulés représentent parfois plusieurs millions d'euros. Or, ces aides constituent un pilier essentiel du fonctionnement des ESAT. Elles financent une partie de la rémunération garantie des travailleurs en situation de handicap et soutiennent l'équilibre économique des établissements.

Lors d'une enquête menée collectivement en 2025, les ESAT répondants avaient déploré les impacts de ces retards, qui représentaient un montant cumulé de 98 millions d'euros. Le non-versement répété des aides au poste entraîne ainsi de graves conséquences pour les personnes accompagnées : incertitudes autour du versement des rémunérations, réduction potentielle d'activités, limitation des projets professionnels ou d'insertion et risque de baisse de la qualité de l'accompagnement individualisé.

D'autres impacts ont été notés tels que des ruptures de paiement auprès de fournisseurs et partenaires, l'impossibilité de maintenir certains investissements indispensables à la qualité de l'accompagnement, le paiement d'agios, ou encore une véritable dégradation de la trésorerie.

Les ESAT ont pour vocation d'offrir un cadre de travail adapté, sécurisé et professionnalisant aux travailleurs en situation de handicap qu'ils accompagnent. Les missions de ces structures se trouvent aujourd'hui mises à l'épreuve par ces retards récurrents.

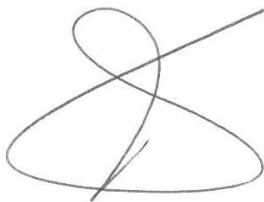
C'est pourquoi, nous vous sollicitons de nouveau afin d'obtenir au plus vite :

- Le versement des aides au poste en retard pour les structures encore concernées ;
- Un calendrier clair et fiable de paiement pour les mois à venir ;
- Le renforcement du dialogue entre les pouvoirs publics et les principaux acteurs du secteur protégé afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent ;
- L'ouverture de discussions sur les compensations financières des impacts subis

Malgré nos nombreuses interpellations, nous ne constatons aucune avancée sur le règlement à long terme de cette problématique, impactant l'équilibre financier des ESAT, déjà très fragile (selon l'Observatoire des achats inclusifs produit par Hosmoz, 47% des ESAT sont ainsi en déficit ou tout juste à l'équilibre en 2025, 15 points de plus que deux ans auparavant).

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre alerte et restons à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Nathalie Gyomlai,
Présidente d'ANDICAT



Jean-Louis GARCIA,
Président de la Fédération APAJH



Pascale Ribes
Présidente d'APF France Handicap



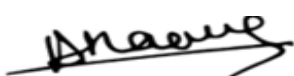
Marie-Sophie Desaulle
Présidente de la FEHAP



Julie Ducolomb-Péchalrieux
Vice-Présidente du GEPSO



Daniel Hauger,
Président de Hosmoz



Alain Raoul,
Président de Nexem



Luc GATEAU,
Président Unapei



Daniel Goldberg,
Président de l'Uniopss